ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2020-2021

RAPPORT ANNUEL

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

FQDE
Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement

La FQDE

La Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) est le principal organisme professionnel représentant les directions et directions adjointes d'établissement d'enseignement du Québec.

Incorporée le 11 mai 1962 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, elle est une force vitale et créative du fonctionnement même de notre système d'éducation québécois.

La FQDE est la voix commune de plus de 2 100 directions d'établissement du secteur public au Québec (préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation générale des adultes) provenant de 20 associations régionales en plus d'une 21e association de directions retraitées.

MISSION

Promouvoir l'excellence dans la fonction de direction d'établissement d'enseignement

Encourager et soutenir le développement professionnel de ses membres

Représenter et défendre les droits et les intérêts de ses membres

Influencer les acteurs du réseau de l'éducation

VISION

La FQDE, acteur incontournable et véritable référence pour la reconnaissance et l'avancement de la profession afin de permettre la réussite de tous les élèves.

SOMMAIRE

3
MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5
ENJEU 1
Être un acteur actif dans les sphères publiques et politiques

9
ENJEU 2
Une intervention mobilisatrice et proactive pour garantir les plus hauts standards en matière de relations de travail

15
ENJEU 3
Assurer une communication fluide et efficiente

18
ENJEU 4
Maintenir le savoir-faire des directions

22
ANNEXES
États financiers

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Chers collègues du secteur jeune, adulte et de la formation professionnelle.

L'année 2020-2021 fut à l'image de la fin de la dernière année scolaire, riche en rebondissements, en ajustements et remplie de nombreux dossiers d'importance. C'est avec la même détermination que nous avons abordé cette nouvelle année et c'est avec le sentiment du devoir accompli que nous la terminons.

Nombreux ont été les dossiers et les défis auxquels nous avons dû faire face : le contexte de la pandémie, la mise en place d'une nouvelle gouvernance, les négociations du secteur public, etc. Nous avons été très actifs politiquement, en siégeant sur de nombreux comités et particulièrement sur le comité tactique du MEQ. De plus, nous avons su prendre notre place au niveau médiatique pour bien faire valoir notre position sur les différents enjeux. La FQDE est un acteur incontournable dans le milieu de l'éducation.

Parallèlement nous vous avons offert une carte de formations diversifiées et intéressantes et cela malgré le contexte pandémique. La FQDE a également mis en place des groupes de réseautage pour répondre à vos besoins concernant les pratiques en conseil d'administration et au C.R.R.

En terminant, je ne peux passer sous silence, le travail exceptionnel que vous avez fait jour après jour pour assurer un climat éducatif propice aux apprentissages, sain et sécuritaire autant pour vos élèves jeunes et adultes que pour votre personnel. C'est un tour de force incroyable et vous avez démontré sans l'ombre d'un doute vos capacités de leaders en temps de tempête. MERCI !

Nicolas Prévost
Président

Chers membres de la FQDE,

Il va sans dire, c'est une drôle d'année qui se conclut, mais tout particulièrement pour les directions et les directions adjointes qui ont fait preuve de disponibilité, de résilience, de cohérence et d'audace. Il ne fait aucun doute que la pandémie a définitivement transformé le monde de l'éducation, tout spécialement celui des écoles et des centres, demain ne sera plus jamais pareil.

Malgré tout, 2020-2021 a été le théâtre de surprises et d'opportunités pour la FQDE. De nouveaux projets ont émergé, de nouveaux outils et de nouvelles activités. Il y a beaucoup d'effervescence au sein de la fédération et des dossiers qu'elle pilote !

Voici quelques-uns de mes coups de cœur cette année : la révision de notre planification stratégique et le développement des outils performants pour son suivi. Le travail des présidents d'associations pour consolider le rôle stratégique de notre CA grâce aux forces de chacun. La grande proximité qui s'est développée avec l'ensemble des membres et que je salue, car cela nous a permis de vous représenter avec une plus grande exactitude. La fierté du vif succès de l'événement du 23 avril dernier auquel 1 020 d'entre vous ont participé. Et finalement, je veux saluer la créativité, la persévérance, la grande motivation et l'efficience de l'équipe du personnel de la FQDE, qui malgré une année complète en télétravail, a su soutenir le développement de la fédération et dispenser l'ensemble des services qui vous sont offerts.

Je réalise que j'aurais encore plusieurs coups de cœurs à vous partager notamment que le dossier de la révision du plan de classification chemine avec une lueur d'espoir à l'horizon, que les directions de centres ne verront pas leur classe salariale passée à celle inférieure, que... en fait j'ai très hâte de m'entretenir de vive voix avec vous tous !

Cette année, le mot « merci » ne semble pas assez fort pour exprimer ma profonde gratitude envers votre travail. Vous éveillez en moi une très grande fierté.

Hélène Bossé
Vice-présidente

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration constitue l'instance décisionnelle de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement. Il exerce les pouvoirs dévolus par la loi et les règlements.

Abitibi-Témiscamingue-Baie-James (ADEATBJ)
Présidente : Marie-Luce Bergeron

Des Affluents (ACEDA)
Président : Jacques Collin

Bas-du-Fleuve (ADEBF)
Président : Patrick Leclerc

Centre-du-Québec (ADECQ)
Présidente : Sylvie Jobin

Champlain (ADEC)
Président : Louis-Philippe Dubois

Estrie (ADEE)
Présidente : Linda Pagé

Gaspésie (ADEG)
Présidente : Paule Côté

L'Île-Jésus (ADEIJ)
Président : Jean Godin

Lanaudière (ADEL)
Président : Sylvain Cartier

Laurentides (ADEL)
Président : Patrick Blanchette

Le Suroît (ADES)
Président : Jean-François Drouin

Mauricie (AMDE)
Président : Claude Chartrand

Nord-est du Québec (ADENEQ)
Président : Daniel Giasson

Outaouais québécois (ADEOQ)
Présidente : Nancy Lamothe

Québec (ADEQ)
Président : Marlène Bureau

Maskoutains Acton (ADEMA)
Présidente : Maryse Gélinas remplacée par Pascal Leblanc

Région de l'acier (ADERA)
Présidente : Élizabeth Joyal

Rives-du-Saguenay (ADEERS)
Président : Marie-Josée Tremblay

Saguenay-Lac-Saint-Jean et L'Estuaire (ADSLE)
Présidente : Francis Côté

Val-des-Cerfs (ADEV)
Président : Christian Lacourse remplacé par Liette Béchard

Retraités (AQDER)
Président : Laurent Aubin

ENJEU 1

ÊTRE UN ACTEUR ACTIF DANS LES SPHÈRES PUBLIQUES ET POLITIQUES

LOI SUR LA NOUVELLE GOUVERNANCE (PL40)

La mise en place de la Loi sur la nouvelle gouvernance (PL40) a été un peu perturbée par la pandémie, mais l'ensemble des centres de services scolaires a instauré le nouveau conseil d'administration (CA). De son côté, la FQDE a organisé un canal de réseautage, par des rencontres en visioconférences, pour permettre le partage d'informations entre les directions en place sur les CA.

Les formations obligatoires pour les membres du CA et des CÉ ont été développées en collaboration avec les différentes associations ou fédérations. Les comités d'engagement vers la réussite ont aussi vu le jour.

Il reste maintenant à recevoir les balises qui vont encadrer la formation obligatoire des enseignants et le règlement officialisant que les directions d'établissement ne pourront plus modifier les notes des enseignants.

N'en demeure pas moins que le plus grand enjeu dans la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance reste le changement de paradigme entre une gestion centralisée vers une gestion décentralisée soutenue par le principe de subsidiarité.

COVID 19

Cette période ne fut certes pas facile à gérer compte tenu des nombreux rebondissements et des délais très restreints que les directions avaient pour mettre en place les nouvelles recommandations.

La pandémie de Covid-19 a grandement affecté le travail des directions et directions adjointes du secteur jeunes, adultes et de la formation professionnelle. La FQDE travaille quotidiennement à faire valoir la position des membres et à rendre compte de l'état de la situation sur le terrain. De nombreuses représentations ont été faites pour obtenir une reconnaissance en lien avec la surcharge de travail occasionnée par la pandémie. Dans ce dossier, la FQDE a dû faire preuve de stratégie et de patience.

RENCONTRE MINISTRE, SOUS-MINISTRE ET MEQ PARTENAIRES

Comme pour l'année dernière, le nombre de rencontres s'est multiplié. Le format de la visioconférence dessert bien cette fréquence et intensification. La FQDE a participé à plusieurs rencontres avec les différents acteurs du réseau de l'éducation et demeure un acteur incontournable lors des consultations et au sein des comités les plus stratégiques mis en place par le MEQ. Les canaux de communication sont restés efficaces et fluides.

L'expertise et l'implication de la FQDE ont été mainte fois reconnues par les instances du ministère ce qui a permis d'influencer les décisions prises.

DROITS DES ENFANTS ET PROTECTION DE LA JEUNESSE

En février 2020, la FQDE a eu la chance de participer à la commission Laurent concernant la DPJ et le droit de la jeunesse, elle y a présenté un mémoire. Le rapport final de cette commission vient d'être publié et force est de constater que plusieurs des recommandations de la FQDE se retrouvent dans ce rapport final pour améliorer les communications entre la DPJ et les différents milieux, dont le milieu scolaire. De plus, le ministère a présenté une nouvelle mesure créant des postes d'agents de liaison entre les écoles, les familles et les différents organismes.

MATERNELLE 4 ANS

Le ministère a gardé le cap sur la mise en place des maternelles 4 ans, cependant les rencontres concernant ce dossier ont été moins fréquentes cette année. Le ministère a publié son programme 4 ans/5 ans pour lequel la FQDE avait été sollicitée durant son écriture. Ce programme demeure un dossier chaud en lien avec la pénurie de personnel et le manque de locaux dans certains établissements.

RÉVISION DE NOTES

Ce dossier a de nouveau été un point important de discussion pour les syndicats d'enseignants, ce qui a mené la FQDE à se positionner considérant qu'il s'agit d'une pratique rarement utilisée par les directions. La Loi sur la nouvelle gouvernance (PL 40) est venue baliser cette situation. Des modalités claires d'application sont toujours attendues par les milieux et le MEQ devrait les déposer avant la mise en vigueur du règlement prévue au 1er juillet 2021.

PÉNURIE DE PERSONNEL

La pénurie de personnel que le milieu de l'éducation subit depuis les 3 dernières années s'est gravement accentuée avec la pandémie. Cette situation se fait sentir dans l'ensemble des corps d'emploi en éducation et les postes de directions adjointes et directions n'y échappent pas. Le MEQ prend cette situation au sérieux et de nouvelles mesures sont déployées pour y faire face.

CONSEILLER AUX AFFAIRES GOUVERNEMENTALES

Le mandat du conseiller aux affaires gouvernementales et publiques, monsieur Richard Labrie, de la Firme Alain Lemieux, Affaires gouvernementales et publiques (A.G.P), s'est poursuivi au cours de l'année 2020-2021. Plusieurs rencontres et échanges avec le cabinet du ministre ont eu lieu en présence de monsieur Labrie.

Grâce à ses conseils, la FQDE maintient sa notoriété auprès des instances politiques en demeurant une organisation de référence dans le domaine de l'éducation.

VIE ASSOCIATIVE

Les consignes de la santé publique ont rendu impossibles les déplacements dans les différentes associations. Par contre, la FQDE s'est rendue disponible tout au long de l'année pour des rencontres virtuelles. Le contact a été gardé de façon régulière avec les différents présidents ainsi qu'avec le comité de veille politique et les nouvelles façons de faire ont optimisé le nombre de rencontres. La FQDE a également pu assister à quelques assemblées générales de diverses associations.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUTRES COMITÉS

Le conseil d'administration a tenu six séances ordinaires ainsi qu'une séance extraordinaire, toutes en visioconférence.

Onze rencontres extraordinaires du CA se sont aussi ajoutées pour suivre l'évolution de la situation quant à la Covid-19 dans le réseau scolaire.

Au cours de l'année, le comité exécutif s'est rencontré à neuf reprises. Le comité des finances et le comité de veille politique ont également tenu neuf rencontres.

SEMAINE DES DIRECTIONS

Le 19 octobre 2020 débutait la 10e édition de la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire. Cet anniversaire a été souligné lors d'un événement virtuel organisé conjointement par l'AMDES, l'AQPDE et la FQDE.

Durant cette matinée virtuelle, les membres des trois associations ont pu assister à une allocution du ministre Jean-François Roberge et à deux conférences basées sur le thème de la motivation présentées par Caroline St-Hilaire et Bruny Surin.

Cet événement a réuni 803 participants, dont 376 de la FQDE. Sur 116 personnes ayant répondu au sondage de satisfaction, 96 % ont été très satisfaites et assez satisfaites de l'activité.

Un cadeau promotionnel était aussi envoyé au domicile de chaque membre des trois associations avec un mot des présidents pour souligner le travail exceptionnel des directions et directions adjointes du secteur jeune, adulte et de la formation professionnelle.

La Semaine des directions a également été soulignée comme chaque année sur les différents canaux de communications de la FQDE.

PARTENARIATS

La FQDE a consolidé sa participation et son influence au sein des nombreux comités où elle siège déjà depuis plusieurs années. Elle a su aussi saisir les opportunités et accepter les invitations qui lui ont permis d'agrandir son réseau et par le fait même son cercle d'influence. Le défi est maintenant de maintenir la cadence afin de conserver cet excellent positionnement qu'occupe la FQDE.

MISSIONS EN FRANCE

En cette période pandémique, aucune mission n'a eu lieu.

Les liens avec l'IH2EF sont maintenus et il est fort possible que les missions en présentiel reprennent en période postpandémie. Cependant, nous avons eu des échanges pour une participation probante en virtuel pour l'année à venir.

En partenariat avec la professeure de l'UQAM Mme France Gravelle, le projet de collaboration France-Québec : *Changements à la gouvernance scolaire : impacts sur la tâche des directions*, se poursuit. Suite à votre grande participation au questionnaire sur le stress professionnel, le projet est à l'étape de la compréhension des résultats et à l'écriture du rapport. Les travaux de collaboration avec la France, l'UQAM et les représentantes de l'AMDES et de l'AQPDE se sont poursuivis toute l'année sur une fréquence régulière en visioconférence.

ENJEU 2

UNE INTERVENTION MOBILISATRICE ET PROACTIVE POUR GARANTIR LES PLUS HAUTS STANDARDS EN MATIÈRE DE RELATIONS DU TRAVAIL

RENCONTRES CRT

Cette année, il y a eu deux rencontres virtuelles avec les conseillers en relation du travail (CRT). Elles ont eu lieu, le 29 octobre 2020 et les 4 et 5 février 2021.

Dans le cadre de leurs fonctions comme porte-parole et porte-parole adjointe au CPDE, Hélène Bossé et Nancy Lamothe (accompagnées de Torben Borgers et Marielle Richer des Services juridiques et relations du travail de la FQDE) ont animé les rencontres des CRT. Il est à noter que les conseillers en relation du travail sont toujours présents lors des rencontres et participent activement aux discussions.

Lors des deux rencontres, les CRT ont échangé, entre autres, sur les sujets suivants :

En octobre 2020

- Les nouveaux rôles et responsabilités des directions d'établissement d'enseignement en lien avec le PL 40 (représentant des directions au conseil d'administration des centres de services scolaires, institution des comités en vertu de la Loi sur l'instruction publique, délégation de pouvoirs) ;
- Les travaux des représentants de la FQDE en lien avec le maintien de l'équité salariale ;
- Les affectations temporaires selon le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires* ;
- L'impact de la pandémie sur la surcharge de travail des équipes de directions des écoles et des centres.

En février 2021

- Relations des associations de la FQDE avec les médias ;
- Impact des modifications à la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la révision des résultats (article 96.15 4°LIP) ;
- Travaux du comité sur le maintien de l'équité salariale (Joanne Bouchard, représentante de la FQDE).

COMITÉ DU PERSONNEL DE DIRECTION D'ÉCOLE (CPDE)

Modernisation du plan de classification

Les représentants de la FQDE (Hélène Bossé et Nancy Lamothe) et des autres associations accompagnées de Me Torben Borgers travaillent le dossier de la révision du plan de classification (classement et échelles salariales).

Afin de documenter ce dossier, les représentants des différentes instances collaborent afin de revoir les principes directeurs du plan de classification et les priorités conjointes.

Le travail se fait en trois temps :

- Rencontre des directions des associations : AMDES, AQPDE, AAESQ et la FQDE (Nancy, Torben, Hélène) pour travailler ensemble le dossier dans une vision de direction d'établissement ;
- L'ACM et l'AQCS font parallèlement les mêmes travaux en fonction de leurs emplois ;
- Mise en commun des travaux pour avoir une ligne de conduite commune face à la DGRT.

À chacune des rencontres avec la Direction générale et de la gouvernance scolaire en relations du travail (DGGSRT), le sujet est discuté et il chemine.

Autres priorités de la FQDE

Les autres priorités qui sont ressorties lors d'une rencontre de l'assemblée générale d'octobre 2020 de la FQDE demeurent actuelles :

- Les qualifications minimales pour l'obtention du Brevet ;
- L'attractivité de l'emploi de direction et de direction adjointe ;
- Les congés et vacances ;
- La protection de la strate salariale et gagner la protection de classe ;
- Les politiques de gestion locale (on ne veut pas que des éléments soient utilisés pour les insérer dans le règlement national ou vice-versa) ;
- Le maintien des programmes possibles comme l'accès à la retraite progressive.

Ces priorités ont été mises en commun avec nos collègues directions des autres associations ainsi que nos collègues cadres scolaires et elles sont partagées.

Voici une liste non exhaustive d'autres sujets traités lors des quatre rencontres statutaires avec la DGGSRT

- Reconnaissance de la clientèle passe-partout au sein de l'effectif scolaire
- Demandes d'évaluation particulière
- Arrêté ministériel - Allègement au RRPE cadres retraités
- Conditions de travail en temps de pandémie vs demande de reconnaissance
- Application de certains articles du règlement, par exemple, l'article 24

COMITÉ DU PERSONNEL DE DIRECTION DE CENTRE (CPDC)

La représentante de la FQDE est Hélène Bossé. Cette année, les rencontres statutaires se sont tenues comme prévu à l'agenda, à raison de quatre rencontres.

Tout comme lors des rencontres CPDE, les sujets suivants ont été abordés :

- Modernisation du plan de classification
- Demandes d'évaluation particulière
- Arrêté ministériel - Allègement au RRPE cadres retraités

À ces sujets se sont ajoutés ceux qui sont spécifiques aux centres de formation professionnelle et adulte :

- Conditions de travail en temps de pandémie vs demande de reconnaissance
- Suivi de l'état de situation de la clientèle depuis mars 2020
- Effet de la pandémie sur la clientèle adulte et sur le calcul des heures-groupe de formation

Pour donner suite aux travaux et discussions menés lors des rencontres du CPDC, la FQDE est heureuse que l'orientation proposée par les associations pour le calcul de la classe d'emploi ait été retenue par la Direction générale et de la gouvernance scolaire en relation du travail (DGGSRT).

L'orientation est la suivante :
Reconduire les règles de calcul des HGF 2019-2020.

Exceptionnellement cette année la mesure suivante s'ajoute : lorsqu'un centre affiche une baisse des HGF comptabilisées, ce centre se voit appliquer le calcul des HGF utilisé l'année précédente (2018-2019). De cette façon, les hausses d'HGF pourront être reconnues tout en tenant compte des effets négatifs de la pandémie pour les centres concernés.

Cet ajout a comme impact qu'aucune direction ne subit une baisse de classe d'emploi en 2020-2021, mais les directions qui auront droit à une hausse de classe d'emploi y auront accès.

Comité technique calcul des HGF

Un comité technique composé d'un représentant de chaque association et des représentants de la Direction générale et de gouvernance scolaire en relations du travail (DGGSRT) a le mandat de revoir le calcul des HGF ainsi que certains critères qui ne tiennent pas compte de la réalité contemporaine. Les heures-groupe de formation sont l'équivalent du nombre d'élèves au 30 septembre pour le calcul de la classe d'emploi.

Entre septembre et mai, le comité technique s'est rencontré mensuellement. Les travaux se sont basés sur le document fait par les associations sur les constats et recommandations concernant la méthode de calcul des heures-groupe de formation. Le dossier a cheminé positivement au fil des rencontres. À la rencontre du mois de mai, la DGGSRT nous transmettra une réponse à la suite de la contre-proposition que les associations ont déposée dans ce dossier. Les associations sont très confiantes que le résultat soutiendra le calcul de la classe d'emploi de ces directions et directions adjointes.

MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

L'exercice d'évaluation du maintien de l'équité salariale se répète tous les cinq ans. Le processus est donc débuté pour 2021. La FQDE ainsi que tous nos partenaires des autres associations ont accepté de participer aux travaux conjoints avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

Ce comité est formé dans le respect des règles de la loi sur l'équité salariale et nous travaillons de pair avec le secrétariat du Conseil du trésor pour mener à bien le maintien. Les représentantes de la FQDE sont Johanne Bouchard et Hélène Bossé ainsi que Nancy Lamothe qui est substitut et observatrice.

Force est de constater qu'il s'agit d'un dossier laborieux, complexe et qui demande beaucoup de travail et d'investissement en temps. Les rencontres du comité maintien sont au rythme d'une par mois et entre ces rencontres, le comité technique (restreint) se réunit aussi mensuellement puisque du travail de recherche et de vérification est nécessaire du côté des salariés.

Un questionnaire en ligne pour documenter les changements dans les fonctions sera envoyé à environ 1 000 employés-cadres de l'éducation. Nous sommes à planifier un accompagnement afin de soutenir nos membres qui recevront ledit questionnaire.

TABLE PROVINCIALE DE CONCERTATION SUR LA VIOLENCE, LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE (TPCVJMS)

La Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire demeure sous la gouverne de la FQDE. Les réunions de la Table ont été réduites cette dernière année en raison de la pandémie. Les membres de cette table sont présentement en recherche de nouveaux mandats.

SERVICES JURIDIQUES ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Pour le service juridique et le service des relations du travail de la FQDE, voici les faits saillants des interventions au niveau local et provincial :

- Préparation d'ententes des dossiers litigieux ;
- Accompagnement de membres devant les tribunaux (arbitrage – conditions de travail, régime de retraite) ;
- Accompagnement de membres lors de différends avec l'employeur (centres de services scolaires) ;
- Recherches juridiques et conseils aux membres ;
- Examen de plusieurs articles de la Loi sur l'instruction publique et de leur application à la suite de l'adoption de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire (PL 40) ;
- Examen de certains articles du Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et leur application ;
- Contribution à la préparation du positionnement de la FQDE relativement aux formations et guides préparés par le gouvernement quant aux nouveaux rôles et responsabilités dans la Loi sur l'instruction publique (PL 40) ;
- Présentation (formation) d'aspects juridiques de la Loi sur l'instruction publique à l'Association des directeurs et directrices d'école du Nord-Est du Québec.

ASSURANCES

Négociation des taux de primes pour l'année 2020

À nouveau, la FQDE et les autres associations de la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA), en partenariat avec le RACAR et le SCT, ont négocié le renouvellement des taux de primes du régime d'assurance collective du personnel d'encadrement avec la SSQ.

Ainsi, pour l'année 2021, les primes du régime d'accident maladie ont été majorées de 8,0 %. Toutefois, certains surplus accumulés ont permis d'allouer un congé de primes de 5 % sur la portion des primes payées par les employés. En assurance vie de base de l'adhérent, le statu quo a été maintenu et la prime pour les personnes à charge a diminué de 10,8 %. Quant à l'assurance vie additionnelle, les primes ont connu une augmentation de 2,5 %. Aucun congé de primes n'a pu être alloué cette année dans aucun des deux régimes d'assurance vie. Ce sont les primes d'assurance invalidité longue durée qui ont connu le pourcentage d'augmentation le plus important à 20 %.

La santé financière de ce régime est de plus en plus affectée par un nombre accru d'invalides qui dépassent 104 semaines et sont reconnus par l'Assureur en invalidité totale. L'expérience de ce régime est suivie de près par les représentants des associations.

Au-delà des primes, des modifications importantes ont été convenues au contrat d'assurance collective en ce qui a trait au régime d'assurance voyage et annulation voyage. Ainsi, depuis le 1er octobre 2020, les assurés du contrat du personnel d'encadrement (actifs et retraités) demeurent assurés pour la COVID-19 même si le pays visité est classé par l'Agence de santé du Canada à un niveau d'alerte 3. De plus, les contrats de location de gré à gré de type Airbnb sont maintenant mieux encadrés et la clause de distance minimale de voyage de 400 km est abolie.

RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES RETRAITÉS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

À la fin de l'année 2019, le SCT a accepté la formation d'un comité conjoint pour trouver une solution à la pérennité du régime d'assurance des retraités du personnel d'encadrement. Ce dossier est en discussion depuis plus de quatre années. Une volonté accrue de la part du SCT s'est manifestée pour trouver une solution pérenne. Diverses options sont à l'étude dont celle de la terminaison partielle ou totale du régime, de même que le transfert du contrat à un Organisme à but non lucratif (OBNL).

Les travaux de ce comité ont débuté en janvier 2020. Deux rencontres ont eu lieu en début d'année, mais en raison de la pandémie, les travaux ont dû être suspendus et n'ont repris qu'à la fin de l'année 2020. Ils se poursuivront donc tout au cours de l'année 2021.

ENJEU 3

ASSURER UNE COMMUNICATION FLUIDE ET EFFICIENTE

COMMUNICATIONS

Durant toute l'année et afin de répondre aux objectifs du plan de communication, l'équipe des communications a rédigé plusieurs communiqués sur les enjeux en éducation et les différentes directives en lien avec la Covid-19 pour les établissements d'enseignement. L'équipe a aussi travaillé sur différents dossiers tels que la plateforme Espace Direction, la révision de la planification stratégique, l'organisation de la 10e édition de la Semaine des directions, la journée FQDE du 23 avril, la préparation de la refonte du site web et le travail d'image de marque de la fédération. La FQDE a aussi été très présente sur les réseaux sociaux et dans les médias tout au long de l'année.

ENTREVUES AVEC LES JOURNALISTES

Le président a donné au cours de cette année pas moins de 277 entrevues médias en radio, télévision et presse nationale et locale notamment en lien avec la Covid-19 et les différentes mesures sanitaires à mettre en place dans les établissements d'enseignement. Les prises de position ont été nombreuses afin de mettre de l'avant le travail hors-norme des directions et directions adjointes dans ce contexte de pandémie.

MÉDIAS SOCIAUX

Tel que mentionné dans le plan de communication, l'utilisation des médias sociaux comme outil de communication développe la notoriété et la visibilité de la FQDE. Elle renforce également la confiance d'un grand nombre de publics.

La FQDE occupe une présence sur les médias sociaux suivants : Facebook, Twitter et LinkedIn. L'équipe des communications a mis en place des stratégies gagnantes pour maximiser sa présence sur ces médias et pour gagner en visibilité. Un calendrier de publications a été réalisé selon les spécificités de chaque réseau social et du contenu varié tel que des entrevues médiatiques, du contenu pédagogique et des informations importantes y sont partagés.

2 767 abonnés facebook

2 421 abonnés twitter

142 abonnés LinkedIn

RESPONSABLES AUX COMMUNICATIONS (RAC)

Avec l'évolution des communications et l'orientation prise avec le Conseil d'administration de la FQDE, force est de constater que le rôle du RAC a changé et l'arrivée de la plateforme y est pour beaucoup.

Le rôle des RAC est devenu associatif et ces derniers ont pu définir plus clairement leur mission pour leur association.

Le service des communications de la FQDE demeure présent pour maximiser ce rôle et supporter les RAC dans l'utilisation des différents moyens, notamment sur Espace Direction.

Les demandes étant spécifiques aux besoins associatifs, l'équipe des communications de la FQDE tiendra désormais des rencontres ponctuelles avec les RAC en fonction des sujets et restera disponible en tout temps pour répondre aux questions durant l'année.

COMMUNICATION INTERNE

Pour s'assurer de maintenir une communication efficace, régulière et pertinente avec les membres, le service des communications produit une infolettre bimensuelle dans laquelle se trouvent des informations directement liées à la profession de direction d'établissement ainsi que les dernières parutions médiatiques de la FQDE et un agenda des rencontres à venir. Ces infolettres sont destinées à tous les membres de la FQDE et, pour y avoir accès, il faut être inscrit à Espace Direction.

Sont également diffusés sur la plateforme les communiqués de presse émis par la FQDE, certaines entrevues médiatiques pertinentes, les démarches de l'équipe de la présidence pour l'avancement de la profession, mais très principalement cette année, des informations en lien avec la gestion de la Covid-19 (mesures sanitaires, directives pour les établissements d'enseignement, etc.).

De plus, des sondages de consultation sont envoyés régulièrement aux membres pour connaître leurs avis et opinions sur différents sujets, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins et représenter le mieux possible la vie dans les milieux lors d'entrevues, par exemple.

Depuis juin 2020, au total, la FQDE a envoyé :

- 17 infolettres bimensuelles
- 5 *Info loi 40*
- 36 *Info Covid-19*
- 7 sondages plateforme
- 81 infos générales
- 3 capsules *Gouvernance scolaire*
- 173 publications totales sur Espace Direction

PLATEFORME ESPACE DIRECTION

La plateforme interne de la FQDE, Espace Direction, est un outil utile au développement professionnel. À travers cette plateforme, les membres sont informés en continu et très rapidement des nouveaux développements dans l'actualité dans le domaine de l'éducation.

Comme l'année dernière, la Covid-19 et les sujets liés aux mesures sanitaires ont donné un élan aux visites sur Espace Direction grâce aux nombreuses informations qui y ont été publiées. En souhaitant être informés des derniers développements, les membres ont apprivoisé la plateforme en l'utilisant fréquemment. L'évènement FQDE du 23 avril a aussi amené une hausse des adhésions à la plateforme Espace Direction puisque plusieurs informations importantes s'y retrouvent.

Lorsqu'un membre rencontre un problème ou à des questionnements, il peut communiquer directement avec l'équipe des communications. Cette façon de procéder est appréciée des membres et ils ont ainsi des réponses à leurs questions rapidement.

ENJEU 4

MAINTENIR LE SAVOIR-FAIRE DES DIRECTIONS

JOURNÉE FQDE DU 23 AVRIL

La 24e édition du congrès de la FQDE devait avoir lieu du 22 au 24 avril 2021. Malheureusement, la Covid-19 n'a pas permis aux membres de se réunir en présence à Québec et le comité congrès a dû repenser totalement la formule pour pouvoir proposer aux membres une alternative intéressante. La FQDE, grâce à son comité organisateur a mis en place un événement virtuel et gratuit pour pallier la formation, mais aussi pour proposer à ses membres un moment de plaisir et de partage.

Cette journée a eu lieu le 23 avril 2021 et a pu compter sur la participation de 1 020 membres au cours des conférences de Kim Thuy, Bruno Landry et Peter DeWitt. Le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge est également venu adresser quelques mots aux membres participants.

La FQDE est très fière d'avoir pu offrir cette journée en cadeau à ses membres. En collaboration avec les présidents d'associations, une remise de cadeaux ainsi que des regroupements de membres en ligne ou en présence ont pu être organisés.

Rien ne remplacera un congrès, mais cette alternative a tout de même permis de garder le lien avec un grand nombre de membres et permettra de patienter jusqu'au congrès 2023.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La FQDE compte désormais une nouvelle recherche concernant le comité de répartitions des ressources. Cette recherche très utile a été très bien reçue par le MEQ.

En partenariat avec l'AMDES, l'AQPDE et la FQDE, le GRIDE (Groupe de recherche interrégional sur l'organisation du travail des directions d'établissement d'enseignement du Québec) a fait une recherche concernant le travail des directions et directions adjointes qui exprime très bien la complexité de la tâche et des nombreux défis à relever. Une deuxième partie est d'ailleurs en préparation concernant le travail des directions et des adjoints en temps de pandémie. La FQDE devra se pencher à court terme sur le sujet de la prochaine recherche.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT DES DIRECTIONS (CPD)

Le budget du CPD alloué au perfectionnement par le ministère de l'Éducation pour l'année 2020-2021 est de 327 473 $. À ce montant, s'ajoute exceptionnellement le résiduel de l'année dernière.

Le budget est réparti entre 4 volets :

- Les projets collectifs d'association (PCA)
- L'intégration à la fonction (IF)
- Les cours universitaires de niveau maîtrise et doctorat (CU)
- Les parcours de professionnalisation (PP)

Compte tenu de la situation pandémique qui prévaut depuis le 13 mars 2020, il n'y a pas eu beaucoup de demandes adressées au CPD. Le comité a donc résolu de relancer le processus de demande pour une phase II. Malgré tout, le nombre de demandes de subventions n'est pas à la même hauteur que les années précédentes. En conséquence, le pourcentage de subvention par crédit sera probablement remboursé au-delà du 35 % annoncé, et ce, en fonction des demandes de réclamations, pour les volets DESS, maîtrise et doctorat.

Le comité de perfectionnement des directions d'établissement d'enseignement a travaillé cette année avec une graphiste afin de revoir le logo du CPD. L'utilisation officielle de ce logo débutera avec l'année scolaire 2021-2022.

Pour ce qui est du CPD/université, il y a eu une seule rencontre cette année au lieu de deux habituellement. Cependant, une rencontre fort riche en contenu et en échange. La participation en visioconférence a permis à l'ensemble des universités d'être présentes. Nous avons aussi accueilli un nouveau joueur soit TELUQ. Les sujets principaux de cette rencontre ont été le contenu du DESS et les impacts positifs et négatifs de la pandémie sur cette formation et celle à venir après la pandémie.

RRPE

Problématiques des transferts provenant du RREGOP et négociations 2020-2021

La dernière rencontre des représentants des regroupements d'associations de cadres avec ceux du Secrétariat du Conseil du trésor concernant les transferts du RREGOP au RRPE a eu lieu en juin 2019. Depuis ce temps, le SCT n'a pas voulu revenir à la table de discussion. Toutefois, à la fin de décembre 2019, le gouvernement a fait connaître ses offres aux centrales syndicales dans le cadre des négociations 2020-2021. Jointe à ce document, une lettre d'entente prévoyait des discussions sur une éventuelle intégration du RRPE au RREGOP. Cette proposition a fait réagir fortement les associations de cadres puisqu'aucune indication n'avait été donnée aux représentants des regroupements de cadres à ce sujet avant le dépôt aux syndicats. Aucune discussion n'a donc eu lieu avec le SCT sur ce sujet malgré l'impact important sur l'ensemble des cadres. Il faut probablement s'attendre à des discussions quelque part en 2021 quand les négociations avec les centrales syndicales seront conclues.

Demande d'action collective

Un groupe de retraités du RRPE a formulé à la Cour une demande d'autorisation d'intenter une action collective pour faire annuler la Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives (Projet de loi 126). Une audition a eu lieu les 8, 7 et 9 décembre 2020 pour entendre la demande et la cause est maintenant en délibéré. Pour le moment, seul le Gouvernement est mis en cause. Ce dossier devrait connaître une suite en 2021.

Rendement du fonds RRPE en 2020

Le 25 février 2021, la Caisse de dépôt et placement du Québec a fait connaître le rendement annuel du RRPE pour l'année 2020. Le rendement annualisé du Fonds pour cette période toute particulière a été de 8,4 %, mais avec une valeur retranchée de 1,3 % par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Ce rendement porte ainsi la valeur du Fonds à 10,0 G$ après les charges d'exploitation. Sur une période de cinq ans, le rendement du RRPE atteint 7,8 % avec une valeur ajoutée de 0,22 %. Pour la période de 10 ans, le rendement du fonds est de 8,6 %, soit 7,1 % après inflation, le tout en ligne avec la politique de placement qui prévoit un rendement de 4,0 % net d'inflation.

ANNEXES

> États financiers au 30 juin 2020
CLIQUER ICI

Obtenez plus en faisant partie d'un groupe

Le partenariat entre la **Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement** et **La Personnelle,** assureur de groupe auto, habitation et entreprise, vous donne accès à l'expertise et à tout le soutien nécessaire pour vous simplifier la vie et gagner du temps.

Tarifs de groupe exclusifs

Services en ligne pratiques

Protections personnalisées

Voyez pourquoi 97 % de nos clients renouvellent leur assurance chaque année[1].

Obtenez une soumission en ligne.

lapersonnelle.com/fqde

1 888 476-8737

FQDE
Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement

laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.

1. Basé sur des statistiques internes de La Personnelle : Taux approximatif d'assurés qui ont renouvelé leur police d'assurance auprès de La Personnelle de janvier à décembre 2020. Ce taux n'inclut pas les annulations et les résiliations en cours de terme.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Les économies et les rabais sont sous réserve des conditions d'admissibilité et peuvent varier selon la juridiction. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance, lequel prévaut en tout temps. Les taux et les rabais peuvent être modifiés sans préavis.